

## **RAPPEL DES DISPOSITIONS & CONSEILS POUR 2025/2026**

L'application **HEITZFIT 4** intègre maintenant des **fonctionnalités** facilitant les inscriptions ou réinscriptions. Celles-ci sont explicitées par deux logigrammes schématiques, l'un dans le cas d'une première inscription au TCC, l'autre dans le cas d'une réinscription.

**Nous vous invitons à les lire et à les suivre scrupuleusement.**

- ✓ **Vous pouvez dorénavant utiliser une procédure simplifiée en cas d'inscription ou de réinscription en famille**, permettant notamment au responsable de famille désigné de régler ses achats en lignes en une seule fois pour l'ensemble des membres de son regroupement familial.  
**Si vos inscriptions ne concernent que des enfants, pour des stages notamment, le chef de famille à désigner doit être votre enfant le plus âgé.**  
**Pour en bénéficier vous devez nous renvoyer le formulaire de regroupement familial** indiquant la liste des membres de votre famille que vous voulez inscrire ou réinscrire, ou le faire savoir au secrétariat.
- ✓ Vous pouvez utiliser la même adresse mail ou des adresses mails différentes pour chacun des membres de votre famille, mais obligatoirement alors avec un mot de passe différent dans le cas de mêmes adresses mail :
  - Pour toutes les personnes de 16 ans et plus, nous vous conseillons d'utiliser des adresses mails différentes sans contraintes sur les mots de passe (nécessaires pour gérer les contrôles d'accès)
  - En cas d'inscription de jeunes enfants, vous pouvez répéter maintenant une même adresse mail plusieurs fois, mais à condition d'utiliser alors obligatoirement des mots de passe différents.
- ✓ Enfin, en cas de souhait de modification d'adresse mail et/ou d'oubli de mot de passe, n'utilisez surtout pas la fonction « mot de passe oublié » proposée sur l'application HEITZFIT 4, **mais contacter notre secrétariat qui vous donnera directement de nouveaux mots de passe.**